



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple- Un But – Une Foi

ASSEMBLEE NATIONALE

XV^{ème} Législature

Question écrite adressée au Premier ministre.

De Cheikh Ahmed Tidiane Youm
Député à l'Assemblée nationale

A

Monsieur Malick Ndiaye
Président de l'Assemblée Nationale du SENEGAL





REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple- Un But – Une Foi

ASSEMBLEE NATIONALE
XV^{ème} Législature

A l'attention de Monsieur
Malick NDIAYE
Président de l'Assemblée
Nationale

Dakar, le 07 février 2025

Objet : Question écrite

Monsieur Le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre, à travers la lettre ci-joint, une question écrite adressée au ministre Premier ministre (pour le directeur de l'école nationale d'administration).

Vous en souhaitant une bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma respectueuse considération.

Monsieur Cheikh Ahmed Tidiane YOUM

Député à Assemblée Nationale

15^{ème} législature



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple- Un But – Une Foi

Dakar, le 07 février 2025

ASSEMBLEE NATIONALE
XV^{ème} Législature

Objet : La décentralisation de certains concours nationaux comme le concours de l'ENA (l'école nationale d'administration)

Monsieur le Premier ministre,

Il me plairait d'attirer votre attention sur les difficultés que nos concitoyens habitant l'intérieur du pays rencontrent pour faire certains concours à Dakar.

En effet, les citoyens qui postulent aux emplois publics via un concours, ne sont pas toujours dans une identité de situations. Parfois, ils sont placés dans des situations d'inégalité de fait, qui les empêchent de concourir dans les mêmes conditions.

Un citoyen Sénégalais habitant à Tonboronkoto sans aucune attache à Dakar où est centralisée presque une bonne partie des concours nationaux rencontrera plus de difficulté que le Sénégalais habitant à Dakar où sa banlieue.

Pour permettre à tous les Sénégalais(es) de participer convenablement aux concours nationaux, la solution qui s'impose est la décentralisation desdits concours.

Lors de la pandémie de la Covid 19, la Direction Générale de la Police Nationale, avait dans le but de faciliter l'accès aux centres d'examen organiser dans différentes régions du pays le concours direct des sous-officiers.

Monsieur le Premier ministre, étant donné que l'ENA est directement rattachée à la primature, n'envisagez-vous pas la possibilité d'organiser le concours de

l'ENA dans les régions afin de faciliter l'accès aux centres d'examen à nos concitoyens désireux de passer ledit concours ?

Dans l'attente de votre réponse,

Veuillez agréer Monsieur le Premier ministre mes salutations les plus distinguées.

Monsieur Cheikh Ahmed Tidiane YOUM

Député à l'Assemblée Nationale

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Cheikh Ahmed Tidiane YOUM', written in a cursive style.